

# LA FORMATION INITIALE AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

## Educateur Tennis

2018/2019

*(sous réserve de la publication de l'arrêté)*

<b>OBJECTIFS ET PRINCIPES.....</b>	<b>page 2</b>
<b>PREROGATIVES, STATUT ET GROUPE.....</b>	<b>page 3</b>
<b>CONTENU DE LA FORMATION.....</b>	<b>page 4 et 5</b>
<b>JURY.....</b>	<b>page 5</b>
<b>EXIGENCES PREALABLES.....</b>	<b>page 5</b>
<b>COUT DE LA FORMATION.....</b>	<b>page 6</b>
<b>FINANCEMENT.....</b>	<b>page 7</b>
<b>PROCEDURE .....</b>	<b>page 8</b>
<b>PIECES A FOURNIR AU DOSSIER.....</b>	<b>page 9</b>
<b>FORMULAIRE D'INSCRIPTION.....</b>	<b>page 10</b>
• Engagement du candidat.....	<b>page 10</b>
• Engagement du club.....	<b>page 11</b>
• Engagement du tuteur.....	<b>page 11</b>
<b>CONVENTION TRIPARTITE.....</b>	<b>page 12</b>
<b>CONTACTS.....</b>	<b>page 12</b>

## OBJECTIFS ET PRINCIPES

La Ligue de Tennis des Pays de la Loire a pour objectif de soutenir les clubs dans la professionnalisation de leur encadrement. Dans ce cadre, elle organise une formation concernant le Certificat de Qualification Professionnelle d'Edicateur Tennis (CQP ET).

**La formation CQP d'Edicateur Tennis est une formation de 200 heures, si vous n'avez pas de diplôme tennis, réparties comme suit :**

- ⇒ **70 heures sur 10 jours en centre départementalisé**  
Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)
- ⇒ **1 stage pratique en club de 60 heures (à terminer en mars 2019 au plus tard et la grille d'observation est à retourner à la Ligue pour le 25 mars au plus tard) :**  
Mise en situation pédagogique en structure sous la supervision d'un tuteur diplômé d'Etat.
- ⇒ **70 heures sur 10 jours en centre régional**  
Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)

**Si vous êtes titulaire du diplôme CQP AMT ou IF, la durée de la formation et les épreuves à valider sont différentes.**

RECAPITULATIF :

	Formation en Centre	Durée de formation en centre (FOAD comprise)	Durée du stage en structure / public	Épreuves à valider	Blocs à obtenir
Pas de diplôme tennis	En centre départementalisé et régional	140 heures	60 heures / tout public	Epreuves N°1 et N°2	Blocs 1 à 5
Titulaires du CQP AMT	En centre régional	35 heures	30 heures / public adulte	Epreuve N°2 public adulte	Bloc 2
Titulaires du diplôme IF	En centre régional	70 heures	30 heures / public adulte	Epreuve N°2 public adulte	Bloc 2

# PREROGATIVES, STATUT ET GROUPE

Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)

Participation aux animations du club

Statut salarié (groupe 3 de la CCNS) ou bénévole

Le nombre d'heures de face à face pédagogique est limité à 360 heures par an

Les cours individuels, l'entraînement et la formation de cadres sont exclus

Activité exercée sous l'autorité de l'employeur. Le statut de travailleur indépendant n'est pas possible

**Le tutorat pédagogique peut être assuré** par un enseignant employé dans le même club que le candidat ou par un enseignant d'un autre club

# CONTENU DE LA FORMATION

## FORMATION en Centre départementalisé ET en Centre régional (La Pommeraye 49)

### ENCADREMENT ET CONDUITE DES SEANCES D'INITIATION : bloc 2

Préparer la séance d'initiation en prenant en compte l'espace, les conditions de pratique et les caractéristiques des pratiquants  
Accueillir les pratiquants en début de séance  
Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles  
Mettre en place des situations d'opposition permettant l'observation et l'évaluation des joueurs et joueuses  
Proposer des situations de jeu ludiques et variées  
Programmer un cycle de 5 séances

### ACCUEIL (COMMUNICATION AUPRÈS DES PUBLICS, RELATION AVEC LES PUBLICS) : bloc 1

Se présenter, expliquer son rôle  
Présenter le club et son organisation  
Présenter les programmes fédéraux  
Communiquer les informations sur l'organisation et le fonctionnement du club, ses services, ses activités en adaptant son discours aux différents publics  
Recueillir les attentes du public pour orienter et proposer des actions appropriées

### DYNAMISATION (ANIMATIONS ET PROMOTIONS) : bloc 3

Promouvoir les programmes fédéraux  
Promouvoir et participer à des actions d'animation  
Vérifier et assurer la sécurité des joueurs pendant la pratique au regard des critères établis  
Organiser / développer la pratique libre des pratiquants adhérents adultes  
Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles par l'expérimentation des différents formats et situations de jeu  
Organiser, promouvoir et piloter les différents événements de la structure (compétitions non homologuées, animation, ...) à l'attention du public adultes  
Participer à la communication interne dans le club destinée aux adultes

### INTÉGRATION (ORGANISATION, RELATIONS AVEC LES DIRIGEANTS, TRAVAIL EN ÉQUIPE) : bloc 4

Connaître la réglementation sur l'enseignement des ET  
Connaître l'organisation du club (organigramme, enseignement...)  
S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement  
Avoir un comportement responsable en toutes circonstances (intégrer l'importance de son nouveau statut : éducateur responsable)

### PROTECTION (SÉCURITÉ, PRÉVENTION, ÉDUCATION) : bloc 5

Transmettre les valeurs citoyennes, celles de la charte éthique FFT et celles spécifiques des programmes fédéraux  
Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants et pratiquantes  
Assurer la protection des mineurs  
Être attentif et à l'écoute de chaque pratiquant

## STAGE EN CLUB

### A terminer au plus tard en mars 2019

Suivre un cycle de 5 séances (jeunes et adultes) encadrées par le tuteur pédagogique.  
S'informer sur le fonctionnement du club et l'organisation de son école de tennis.  
Participer à une animation sportive.

### Ce stage doit être l'opportunité de réaliser les actions suivantes :

S'informer de l'organisation générale du club  
S'informer du fonctionnement de l'initiation et du perfectionnement des jeunes auprès du responsable  
Prendre connaissance du programme pédagogique d'un cycle de mini-tennis, de perfectionnement ou d'initiation (galaxie tennis) et du programme pédagogique adulte  
Observer un groupe d'élèves pendant une séance encadrée par le tuteur  
Préparer et rédiger le programme de 5 séances pour un groupe et les présenter au tuteur  
Conduire les 5 séances, 2 au moins supervisées par le tuteur (en veillant particulièrement au respect de la sécurité des élèves et en tenant compte des observations du tuteur)  
Préparer et rédiger une fiche de bilan à la fin de chaque séance et la présenter au tuteur  
Aider le tuteur lors d'un passage des tests des balles et des raquettes  
Participer à une réunion de l'équipe pédagogique de la structure  
Participer à la mise en œuvre d'une animation au profit des jeunes et adultes du club

## Rapport de stage

**Pour valider le stage en club, le stagiaire doit réaliser un rapport de stage.**

Ce rapport, de 10 pages au maximum, est l'opportunité de se présenter ainsi que la structure et faire son bilan de stage.

Le rapport de stage sert de support à l'entretien mené par deux examinateurs (épreuve 1).

Suite au stage en club, le responsable de la structure et le tuteur remplissent **une grille d'observation, lors d'un entretien avec le stagiaire, qu'ils adressent à la Ligue le 25 mars 2019 au plus tard.** Cette grille d'observation servira de support à l'entretien de l'épreuve n°1.

**Les épreuves 1 et 2 sont validées lors du stage en centre régional.**

**Epreuve 1 : bloc 1, 3, 4 et 5**

**Epreuve 2 : bloc 2**

**Le président reçoit par mail la grille d'observation qu'il remplit avec le tuteur lors de l'entretien et la retourne à la Ligue de Tennis : [fanny.martin@fft.fr](mailto:fanny.martin@fft.fr) ou par courrier, au plus tard le 25 mars 2019 (adresse en dernière page du dossier).**

**Le candidat envoie son rapport de stage en 2 exemplaires à la Ligue de Tennis, au plus tard le 25 mars 2019 et pourra ensuite passer son épreuve certificative n°1 avec l'équipe technique régionale, à la fin du stage régional.**

## JURY

- 1- Envoi à l'Institut de Formation du Tennis de la FFT (LIFT) des résultats dématérialisés avec les dossiers complets
- 2- Consolidation des résultats par le LIFT
- 3- Jury national
- 4- Les résultats sont communiqués seulement par mail aux candidats et présidents après la confirmation du jury national (au plus tard en juin 2019)
- 5- La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Sport (CPNEF) délivre le diplôme

## EXIGENCES PREALABLES

- Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence
- Avoir 17 ans minimum à l'entrée de la formation
- Etre capable de justifier d'un niveau de jeu, actuel ou passé, équivalent au classement fédéral de 30/2.
- Etre capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le tennis. (certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 6 mois ou d'une attestation de licence de la saison sportive en cours)
- Si le dossier est fait avec un OPCA, le club doit cotiser à un OPCA (UNIFORMATION préconisé) et être à jour de ses cotisations et effectuer la demande de prise en charge.  
Le club doit salarier le stagiaire
- Si le dossier est fait en demande individuelle, le stagiaire joint son règlement à son dossier : 1900 € (ou autre montant en fonction du diplôme. Voir page 6 et 8)  
Le club peut salarier le stagiaire

## COUT DE LA FORMATION

Pour un stagiaire sans diplôme tennis :

**Coût pédagogique du stage en centre départementalisé :** 950 euros  
**Restauration déjeuner obligatoire** + 150 euros

Il n'y a pas d'hébergement prévu pour ce stage.

**Coût pédagogique du stage en centre régional :** 950 euros  
**Restauration déjeuner obligatoire** + 250 euros

Une pension complète est proposée pour ce stage pour un coût de **500 euros**

# FINANCEMENT

Ce coût total peut être pris en charge par UNIFORMATION, sous réserve de recevoir un courrier d'accord, en respectant 4 points :

- La demande doit parvenir à uniformation 2 mois avant l'entrée en formation ou le 20 novembre au plus tard (voir le tableau récapitulatif sur l'inscription page 9)
- Il faut que le stagiaire soit salarié en CDD ou CDI,
- Il doit être rémunéré au minimum sur les heures de formation ou doit percevoir les allocations formation sur ces heures,

*Pour calculer les allocations formation, rendez-vous sur le site UNIFORMATION, dans L'ESPACE EMPLOYEURS (menu de gauche) :*

*BOITE A OUTILS/SIMULATEURS/ALLOCATION DE FORMATION*

- Le club doit verser la cotisation de formation

L'adaptation à leur poste de travail de **tous** les collaborateurs salariés du club est obligatoire (sportifs et non sportifs). Les clubs disposent pour cela de fonds alimentés par leurs cotisations « formation ». Ces fonds sont calculés sur la masse salariale de l'année précédente.

Les clubs sportifs employeurs, doivent donc **obligatoirement** verser leur cotisation à un organisme agréé par la « branche sport » appelé « OPCA ». La FFT préconise UNIFORMATION. Les clubs qui ne sont pas encore adhérents à UNIFORMATION, doivent faire une demande d'adhésion sur le site d'UNIFORMATION avant de retourner le dossier à la Ligue :

<http://www.uniformation.fr/uniadhesion/adherer?cx=adhesionEmployeurs>

ou par téléphone : 0 969 32 79 79

## LA DEMANDE PEUT ETRE FAITE EN INDIVIDUEL

*Chaque candidat envoie son dossier au plus tard une semaine avant le début du stage en centre avec le règlement*

*Les chèques seront encaissés une semaine avant les stages en centre*

# PROCEDURE :

## POUR UNE PRISE EN CHARGE UNIFORMATION

⇒ Chaque club doit remplir le formulaire d'inscriptions à la formation (page 10 et 11) en n'oubliant aucune rubrique et **l'envoyer à la Ligue accompagné des pièces justificatives, y compris la copie de la demande d'aide financière (DAF) envoyée à UNIFORMATION**

⇒ **Faire la demande d'aide financière sur le site UNIFORMATION ([www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr)).**  
*Vous trouverez en annexe la procédure à suivre*

*Vous trouverez également en annexe le programme à joindre à votre DAF (Demande d'Aide Financière). Cette dernière est à retourner auprès d'uniformation.*

*Le devis à joindre à votre DAF vous sera envoyé dès réception de votre dossier à la Ligue.*

⇒ Informations utiles pour la DAF :

N° de déclaration d'activité à indiquer sur le site UNIFORMATION : 52 85 00791 85

N° de SIRET Ligue à indiquer sur le site UNIFORMATION : 309 023 240 00026

**La Ligue prélèvera le club une semaine avant chaque formation pour un montant de :**

**Si le stagiaire n'a pas de diplôme tennis :**

- 1100 euros pour le stage en centre départementalisé (déjeuner compris)
- 1200 euros pour le stage en centre régional (déjeuner compris)
- 1450 euros pour le stage en centre régional si vous choisissez une pension complète

**Si le stagiaire est diplômé AMT :**

- 725 euros pour le stage en centre régional (déjeuner compris)
- 975 euros pour le stage en centre régional si vous choisissez une pension complète

**Si le stagiaire est diplômé IF :**

- 1200 euros pour le stage en centre régional (déjeuner compris)
- 1450 euros pour le stage en centre régional si vous choisissez une pension complète

## POUR UNE DEMARCHE EN INDIVIDUEL

⇒ Le candidat retourne son dossier (engagement stagiaire, président, tuteur ainsi que les pièces justificatives) **au plus tard une semaine avant le début du stage en centre accompagné du règlement**

**La Ligue encaissera votre règlement avant chaque stage comme suit :**

**Si le stagiaire n'a pas de diplôme tennis :**

- 1100 euros pour le stage en centre départemental (déjeuner compris)
- 1200 euros pour le stage en centre régional (déjeuner compris)
- 1450 euros pour le stage en centre régional si vous choisissez une pension complète

**Si le stagiaire est diplômé AMT :**

- 725 euros pour le stage en centre régional (déjeuner compris)
- 975 euros pour le stage en centre régional si vous choisissez une pension complète

**Si le stagiaire est diplômé IF :**

- 1200 euros pour le stage en centre régional (déjeuner compris)
- 1450 euros pour le stage en centre régional si vous choisissez une pension complète

**Pour toutes questions et aide concernant le dossier :**

⇒ contact : Fanny MARTIN : 02 51 37 51 89 – [fanny.martin@fft.fr](mailto:fanny.martin@fft.fr)



## PIECES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Le **formulaire d'inscription** dûment complété (engagement du candidat, du club et du tuteur)
- La **photocopie du certificat médical** de non-contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition, datant de moins de 6 mois au jour de sa candidature **si le candidat n'est pas licencié FFT** (sinon fournir l'attestation de licence de la saison sportive en cours).
- La **photocopie d'une pièce d'identité**
- La **photocopie du diplôme ou attestation du PSC1 ou d'une qualification admise en équivalence**
- L'**attestation de licence de la saison en cours**
- L'**attestation de classement** (être ou avoir été classé à 30/2 ou démontrer un niveau de jeu de 30/2)
- La **copie de la demande d'aide financière faite auprès d'UNIFORMATION**

**Ce dossier est à retourner COMPLET et en respectant LA DATE DE RETOUR (voir tableau page 10) ou une semaine avant le début de la formation (si demande individuelle) à :**

LIGUE DE TENNIS DES PAYS DE LA LOIRE  
à l'attention de Fanny MARTIN  
25 rue des Halles – CS 50053  
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
fanny.martin@fft.fr

**Le nombre de candidats pouvant être supérieur au nombre de places proposées, l'ordre de priorité est la date d'arrivée du dossier.**

**Si le nombre de candidats n'est pas suffisant, le stage sera annulé.**

Les candidats retenus recevront une convocation personnelle de leur Centre Départemental pour le stage en centre départemental, et de la Ligue pour le stage en centre régional (les stages en centre régional se déroulent à La Pommeraye (49) et sur un autre site non connu pour l'instant).

En cas d'absence ou d'annulation du dossier déjà engagé, voir l'article 6 de la convention tripartite

**SEULS LES DOSSIERS D'INSCRIPTION RETOURNES COMPLETS ET A LA DATE DE RETOUR EXIGÉE SERONT INSTRUITS**

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA FORMATION DU CQP

## Educateur Tennis

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

TOUTES LES INFORMATIONS SONT A COMPLETER

Je soussigné(e) (le stagiaire) Mr ou Mme.....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Classement 2018/2019 : ..... Meilleur classement : .....

N° de sécurité sociale : .....

Club : ..... Numéro de club : 61 \_ \_ \_ \_ \_

Tel : (dom) ..... Tel (portable) .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse e-mail : ..... @ .....

Je m'engage à participer au stage en centre départementalisé ET régional suivant :

*(je choisis 1 stage en centre départementalisé et j'effectue obligatoirement le stage en centre régional)*

**LE STAGE EN CENTRE DEPARTEMENTAL (Cochez le stage qui vous intéresse)**

DEPARTEMENT	LIEU DU STAGE	DATES STAGES	DATES RETOUR DOSSIER à la Ligue (si prise en charge uniformation)
Loire Atlantique	Centre régional de Tennis Vertou	<input type="checkbox"/> 3-4 nov + 30 nov + 1-2 dec 2018 et 5-6 janv + 1-2-3 fev 2019	3 Septembre 2018 ou 20 Nov.2018 si vous êtes diplômé AMT ou IF
Maine et Loire	Centre départementalisé des Ponts de Cé	<input type="checkbox"/> 10-11-23-24-25 Novembre et 1-2-7-8-9 Décembre 2018	10 Septembre 2018 ou 20 Nov.2018 si vous êtes diplômé AMT ou IF
Mayenne	Centre Départementalisé de Laval	<input type="checkbox"/> 27-28-29-30-31 août 2018 et 1-2-7-8-21 décembre 2018	20 Nov.2018 si vous êtes diplômé AMT ou IF
Sarthe	Centre départementalisé du Mans	<input type="checkbox"/> 26-27-28-29-30 décembre 2018 et 2-3-4-5-6 Janvier 2019	25 Octobre 2018 ou 20 Nov.2018 si vous êtes diplômé AMT ou IF
Vendée	Centre départementalisé de La Roche/Yon	<input type="checkbox"/> 13-14-19-20-21 Octobre 2018 et 2-3-4-17-18 Novembre 2018	13 août 2018 ou 20 Nov.2018 si vous êtes diplômé AMT ou IF

Pensez à faire également votre DEMANDE D'AIDE FINANCIERE UNIFORMATION AU PLUS TARD POUR CES MEMES DATES !!

**LE STAGE EN CENTRE REGIONAL (Cochez le stage qui vous intéresse)**

LIGUE	LIEU DU STAGE	DATES STAGES
Pays de la Loire	Centre régional de Tennis La Pommeraye (49) et autre site non connu pour l'instant	11-15 février 2019 et 8-12 avril 2019

Date et Signature : le ..... / ..... / .....

## ENGAGEMENT DU CLUB

TOUTES LES INFORMATIONS SONT A COMPLETER

Je soussigné, ....., **Président** :

Nom du club : .....

Numéro de club : 61 .....

Numéro siret : .....

mail du club : .....mail du président : .....

Tél du Président : .....

⇒ **déclare que le candidat Educateur Tennis :**

**A remplir si vous faites une demande de prise en charge UNIFORMATION :**

- Mr/Mme..... est bien salarié(e) du club en :

CDD – précisez le nombre d'heures : .....,

et précisez la date de début et fin de contrat : .....,

CDI

et est rémunéré le nombre d'heures requis au minimum ou reçoit des allocations de formation minimum. (140 h ou 70 h ou 35h)

- Mr/Mme.....est bien encadré par un tuteur BE/DE ;

Mr/Mme.....

⇒ **Je m'engage à valider le rapport de stage du candidat par un entretien**

**A remplir si vous faites une demande de prise en charge UNIFORMATION :**

Le club cotise à UNIFORMATION et est à jour de ses cotisations

le n° d'adhérent (n° ICOM) UNIFORMATION du club est : .....

**Date et signature**

## ENGAGEMENT DU TUTEUR PEDAGOGIQUE

TOUTES LES INFORMATIONS SONT A COMPLETER

Je soussigné, ....., **tuteur** :

Tél du tuteur : .....

mail du tuteur : .....

Je m'engage à :

- accueillir le candidat, Mr/Mme..... pendant un cycle de 5 séances de mini tennis ou d'initiation commentées qui devra être mis en situation

- assurer une formation théorique

- valider son rapport de stage par un entretien

Je suis titulaire d'un diplôme de niveau IV et possède une carte professionnelle et je suis tuteur d'au maximum 3 stagiaires EDUCATEUR TENNIS

**Date et signature**

## CONVENTION TRIPARTITE

**Dès réception de votre dossier à la Ligue, la convention vous sera adressée pour signature. Il faudra en retourner un exemplaire à la Ligue pour compléter votre dossier.**

Cette convention comprend notamment les chapitres suivants :

- Article 1 : Objet de la convention
- Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation
- Article 3 : Préalables nécessaires
- Article 4 : Organisation de l'action de formation
- Article 5 : Dispositions financières
- Article 6 : Abandon ou interruption de la formation
- Article 7 : Date d'effet et durée de la convention
- Article 8 : Cas de différend

## CONTACTS

Pour toutes questions :

- ⇒ d'ordre pédagogique : Patrick ERNOULT : 06 08 96 35 22 – [pernoul@fft.fr](mailto:pernoul@fft.fr)
- ⇒ d'ordre administratif : Fanny MARTIN : 02 51 37 51 89 – [fanny.martin@fft.fr](mailto:fanny.martin@fft.fr)